Renouvellement de la politique culturelle du Québec

Penser les métiers d'art de demain

Mémoire présenté par le regroupement des écoles-ateliers de métiers d'art du Québec

Mai 2016

Table des matières

Résumé	3
Introduction	4
Présentation des écoles-ateliers	5
1) Formation initiale	6
2) Centre de recherche, de diffusion et d'innovation	6
2.1 Promotion des disciplines en métiers d'art	7
2.2 Perfectionnement	8
Questions de réflexion du MCC	9
Nº 1	
Nº 2	
N° 3	
Nº 4	
Nº 7	
Nº 13	
Nº 14	
Nº 16	
Nº 36	
N° 37	
Nº 40	
Do common delione	1.



Source : École de Joaillerie de Montréal



Centre des métiers du cuir de Montréal

Résumé

La pratique des métiers d'art a beaucoup évolué au cours des 25 dernières années. Elle s'est professionnalisée grâce à la mise en place du Plan national de formation en métiers d'art et d'un réseau d'écoles-ateliers qui assure une formation de grande qualité. Une nouvelle génération d'artisans-artistes est maintenant active et reconnue tant sur le plan national qu'à l'international. La formation en métiers d'art repose sur un réseau d'écoles-ateliers, partenaires depuis 1989 des cégeps du Vieux Montréal et Limoilou pour offrir le programme Techniques de métiers d'art. Cette formation a démontré son excellence par l'unicité d'un modèle où des artisans-artistes transmettent leur savoir-faire aux étudiants. Dans ces lieux de savoir et de création, les étudiants côtoient des professionnels qui servent d'exemple, de guides et de stimulateurs.

Le soutien de la formation en métiers d'art est inscrit dans la mission du MCC, un mandat réitéré dans la Politique culturelle du Québec en 1992 et sous la responsabilité de la SODEC depuis 1996. La Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs est un autre jalon majeur dans la reconnaissance de notre domaine culturel. Un Protocole d'entente départage les responsabilités de financement et de planification du programme Techniques de métiers d'art entre le MCC et le ministère de l'Éducation.

Un comité de coordination du Plan national de formation en métiers d'art permet de réunir les intervenants du domaine et des ministères pour assurer le développement cohérent et soutenu de la formation, auquel prennent part des représentants des écoles-ateliers.

Plusieurs enjeux influencent le développement des métiers d'art. Les écoles-ateliers doivent s'adapter aux nouvelles réalités : effectifs étudiants variables, pérennité des locaux, mise aux normes en santé et sécurité des équipements, préparation de la relève des formateurs, permanence des structures de gouvernance et administrative, enjeux numériques, promotion des créations auprès du public, équilibre budgétaire, développement durable et environnemental, consolidation et développement de partenariats et de l'entrepreneuriat, recherche et développement.

Afin d'assurer l'excellence de la formation en métiers d'art, le gouvernement du Québec doit confirmer le rôle unique et prépondérant du modèle d'école-atelier. Par ses différents ministères et sociétés d'État, il doit assurer le soutien de ces institutions par des programmes qui favorisent la stabilité, le développement et l'excellence.

Ce mémoire présente brièvement les écoles-ateliers, mais dresse un portrait des difficultés actuelles. Sans avoir toutes les réponses, les directrices et directeurs des écoles-ateliers sont au cœur de ces métiers et signifient au comité de la Politique culturelle leur volonté de collaborer au développement de la formation en métiers d'art. Il y a 25 ans, des visionnaires ont mis sur pied ce qui, aujourd'hui, fait l'envie de nombreux pays. Nous sommes prêts à refaire cet exercice avec vous pour l'avenir des métiers d'art au Québec.

Introduction

Le Québec possède un réseau d'écoles-ateliers de métiers d'art unique. Ces écolesateliers forment des artisans-artistes et font de chacun d'eux des ambassadeurs d'un savoir alliant modernité et mémoire. Dans l'économie actuelle, l'artisan-artiste occupe une place de prédilection, car il offre une option, il offre la différence dans un univers qui s'uniformise. Il y a une demande grandissante pour le retour à une relation simple et mémorielle avec des objets créés par des femmes et des hommes passionnés, des objets uniques et contemporains.

Les écoles-ateliers sont les auxiliaires nécessaires au système d'éducation et participent à la construction de l'identité culturelle du peuple québécois.

Les métiers d'art sont également une clef fondamentale de l'innovation. Discret, trop peut-être, l'artisan-artiste est la genèse de l'industrie. Il y a, dans la création de chaque objet, un acte de recherche et de développement: choix de matière, façon de travailler, outil à manipuler. A-t-on oublié Joseph-Armand Bombardier? Le rayonnement de Bombardier a-t-il effacé l'origine humaine de ce succès? En un sens, chaque artisan-artiste est un Bombardier en devenir. Encore faut-il croire en chacun d'eux et valoriser leur travail. Célèbre ou discret, chaque artisan est un succès d'entreprise en puissance.

L'artisan-artiste est acteur culturel. Il pense, conçoit et fabrique l'objet pour qu'il soit fonctionnel et beau. Cet esthétisme est inscrit dans la reproduction des gestes et des formes qui ont une histoire, celle de nos civilisations. Il travaille des matières nobles et nous ramène à l'essentiel de notre attachement aux objets. Son imagination est appliquée à l'univers des objets : il conçoit et fabrique. Il ne se contente pas de penser l'objet. Son rôle est essentiel dans une économie qui cherche à se différencier, à procurer de nouvelles avenues aux consommateurs. L'objet original s'oppose à l'uniformité. L'artisan-artiste est un passeur de culture, il nous réconcilie avec nos lieux de mémoire, notre histoire, celle de nos parents et grands-parents et s'assure que l'objet bien fait sera là demain pour nos enfants.

Ce mémoire est destiné à rappeler comment les écoles-ateliers se sont imposées comme des lieux fondamentaux de transmission du savoir-faire québécois, de formation, de recherche et de diffusion des métiers d'art. Il veut réaffirmer l'engagement de chacune d'elle au projet et défi que pose la réforme de la Politique culturelle. En tant que gestionnaires de ces institutions, nous réitérons nos ambitions, notre vision et notre volonté de demeurer partenaire dans un écosystème alliant éducation, innovation, entrepreneuriat, productivité, économie et culture.

Présentation des écoles-ateliers

Bruand Lutherie-Guitare (MTL)

Centre de **céramique** Bonsecours (MTL)

Centre **Design & Impression Textile** de Montréal

Centre des **métiers du cuir** de Montréal

Centre des **textiles contemporains** de Montréal

École d'**ébénisterie d'art** de Montréal

École de **Joaillerie** de Montréal

École de Joaillerie de Québec

École nationale de lutherie (QC)

Espace VERRE / Centre des **métiers du verre** du Québec (MTL)

Institut québécois d'ébénisterie (QC)

Maison des métiers d'art de Québec (options sculpture, céramique et construction textile)

Afin de doter le Québec d'un réseau de formation en métiers d'art adapté, les services spécialisés ont été intégrés au Plan national de formation en métiers d'art (PNFMA). L'est aux écoles-ateliers, soutenues financièrement par la SODEC, qu'est confié le mandat de développer une offre de services spécialisés destinés aux étudiants, finissants et professionnels des métiers concernés.

La formation en métiers d'art comporte deux mandats :

A. FORMATION INITIALE constitue le mandat d'enseignement des écoles-ateliers avec le DEC – Techniques de métiers d'art, en collaboration avec les cégeps désignés² et financés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

Adoption du PNFMA en 1984 par le ministère des Affaires culturelles, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu.

² À Québec, cégep Limoilou : Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA); à Montréal, cégep du Vieux Montréal : Institut des métiers d'art (IMA). Les écoles-ateliers sont des OBNL qui reçoivent par contrat de services professionnels d'un cégep le mandat d'offrir les cours de spécialisation du programme.

B. ACTIVITÉS, SERVICES SPÉCIALISÉS ET PERFECTIONNEMENT constituent le mandat de Centre de recherche, de diffusion et d'innovation (CRDI) des écoles-ateliers, financé par la SODEC et le perfectionnement par Emploi-Québec avec la collaboration du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ). Les écoles-ateliers contribuent au financement du CRDI et au perfectionnement.

1. FORMATION INITIALE

En 1989, en collaboration avec les cégeps Limoilou et Vieux Montréal, débute le DEC en techniques de métiers d'art d'une durée de trois ans. Le programme est fondé sur trois bases afin d'assurer la compétence et l'autonomie des artisans-finissants :

- la création:
- la production;
- l'entrepreneuriat.

Basée sur le travail en atelier, la formation, dispensée par des enseignants qui sont des artisans-artistes professionnels spécialistes et reconnus dans leur domaine respectif, favorise la croissance du potentiel créateur et le sens critique des étudiants en les orientant dans l'apprentissage des techniques et l'exploitation des qualités physiques et esthétiques de leur matière.

Les perspectives d'avenir post-DEC sont nombreuses :

- gestion de son propre atelier;
- travailleur autonome:
- création et innovation au sein de l'industrie;
- contribution à l'envergure d'ateliers déjà existants;
- poursuite d'études supérieures;
- développement de carrières ici ou à l'international.

2. CENTRE DE RECHERCHE, DE DIFFUSION ET D'INNOVATION (CRDI)

En tant que centres de rayonnement disciplinaires en lien avec le milieu professionnel, les écoles-ateliers contribuent à la structuration du domaine en offrant un soutien aux professionnels et en faisant la promotion auprès de publics variés.

Le soutien au milieu professionnel offert dans les écoles-ateliers est fondamental, car il assure la mise sur pied efficace de la production en métiers d'art. Il constitue une suite logique à la formation initiale.

Incubateurs d'entreprise et ateliers de transition

Ces structures facilitent le passage des diplômés du DEC à la pratique professionnelle. Elles permettent de démarrer une production professionnelle sans devoir investir immédiatement des sommes importantes dans l'aménagement d'un atelier. Chaque école-atelier définit ses objectifs, critères et conditions de participation, et finance en grande partie, à même ses fonds, ces structures.

Des services de « coaching », d'expertise technique, d'aide à la promotion et de prêt d'atelier sont, entre autres, essentiels à offrir aux artisans qui démarrent leur entreprise et leurs activités de commercialisation.

Résidences de création

L'accueil d'artisans en résidence de création permet à des créateurs invités de travailler dans des écoles-ateliers sur un projet personnel. Le partage des savoirfaire et les interactions avec les étudiants du DEC sont encouragés, car ils créent un cadre d'échanges privilégiés.

Services

Le soutien aux professionnels comprend : la location d'équipements et d'outillage; la vente de matériaux à des coûts privilégiés; des conseils pour l'élaboration de projets, de démarches artistiques ou la résolution de problèmes techniques; le référencement à des clients; des centres de documentation spécialisés; des références techniques; un encadrement pour le développement de carrière des finissants; la recherche de nouvelles technologies; le mentorat pour participer à des évènements de mise en marché.

2.1 PROMOTION DES DISCIPLINES EN MÉTIERS D'ART

Les activités qu'organisent les écoles-ateliers et les deux cégeps sont multiples et d'un haut niveau professionnel. Par des expositions et des activités d'initiation destinées au grand public, elles font mieux connaître les métiers d'art auprès de la population et mettent en valeur les réussites en ce domaine au Québec et à l'étranger contribuant ainsi à la notoriété des métiers d'art québécois. Le rôle du numérique est aujourd'hui essentiel pour la diffusion de l'excellence et des réussites.

Plusieurs écoles-ateliers présentent les créations des diplômés dans leur galerieboutique, répondent à des commandes spéciales ou proposent des cadeaux corporatifs. Il s'agit d'un point de vente pour les diplômés et une source de revenus autonomes pour les écoles-ateliers.

Publications

Les publications imprimées ou électroniques des écoles-ateliers assurent un partage des savoir-faire. Elles stimulent la recherche et l'exploration en métiers d'art. Ces outils servent à la promotion des métiers, stimulent les inscriptions au DEC et aux autres activités.

Expositions et évènements

Des activités hors les murs contribuent à la valorisation de la profession et au rayonnement des métiers d'art. Les expositions collectives thématiques, parfois organisées avec la collaboration de commissaires invités, sont présentées dans différents lieux afin de promouvoir la création contemporaine en métiers d'art. Les écoles-ateliers organisent annuellement une exposition des œuvres des finissants du DEC et, parfois, de leurs enseignants.

La participation à des évènements professionnels ou artistiques (salons des métiers d'art, Journées de la culture) permet de positionner les métiers d'art dans

le milieu de la culture en favorisant le recrutement de nouveaux étudiants. Par exemple, une école-atelier est à l'origine et soutient financièrement le Centre Matéria à Québec, dont la mission est de diffuser et promouvoir la recherche et la création en métiers d'art actuels, aux niveaux local, régional et international.

• Ateliers pour le grand public

Ces formations, axées sur le développement des pratiques, sont créées et animées par des artisans professionnels. Elles sont offertes au grand public, aux artistes et aux artisans, néophytes ou initiés, à des tarifs avantageux. Il s'agit d'activités favorisant le développement dans la population d'un intérêt pour les métiers d'art. Ce sont pour les écoles-ateliers des sources importantes de revenus autonomes et des outils de médiation culturelle.

Certaines écoles-ateliers ont un programme éducatif d'accueil et d'initiation aux métiers d'art d'élèves d'écoles secondaires afin qu'ils découvrent les installations et équipements et en apprennent davantage sur la carrière d'artisan-artiste.

Conférences

Les conférences organisées par les écoles-ateliers informent les artisans-artistes, les étudiants du DEC et le grand public des tendances du milieu. Elles sont offertes par des artisans-artistes professionnels, des intervenants du milieu et des invités internationaux.





Source : École de Joaillerie de Québec

2.2 PERFECTIONNEMENT

La recherche appliquée s'avère indispensable pour l'artisan-artiste professionnel qui doit se mettre à jour dans tous les aspects de la production, que ce soit au niveau du design ou de nouveaux matériaux et procédés. La recherche appliquée fait partie du mandat des écoles-ateliers et permet d'expérimenter, d'innover et de progresser dans la pratique du métier.

Les activités de perfectionnement des écoles-ateliers visent à offrir aux artisans-artistes et aux enseignants des formations spécialisées pour la recherche et l'innovation lors de classes de maîtres, ateliers ou démonstrations.

Objectifs:

- évaluer les besoins de perfectionnement;
- organiser des activités de perfectionnement;
- faciliter l'amélioration des compétences;
- favoriser l'accès aux programmes de bourses de perfectionnement au Québec et à l'étranger;
- encourager le perfectionnement pédagogique et l'accès à des projets de recherche.

Les écoles-ateliers reçoivent le soutien financier d'Emploi-Québec et bénéficient de la collaboration du CMAQ pour certains ateliers de perfectionnement. Les écoles-ateliers contribuent également au financement de ces activités.





Source: Centre des métiers du cuir de Montréal / Centre Design & Impression Textile de Montréal

Questions de réflexion du MCC

<u>Certaines questions soumises dans le Cahier de consultation du MCC ont été privilégiées.</u>

N° 1 Que pensez-vous de ces 8 grands principes? Vous paraissent-ils adéquats pour servir d'assises à la prochaine politique culturelle du Québec?

Les écoles-ateliers et leurs missions s'alignent sur les thématiques dégagées par le gouvernement. L'État québécois s'est engagé auprès des écoles-ateliers en les reliant aux MEES et MCC. Acteurs de la culture et des programmes d'éducation, les écoles-ateliers sont mobilisées face aux mouvements sociaux.

Nous ne voyons aucune difficulté en ce qui concerne la place et l'accès à la culture, le développement d'une culture forte et inclusive, et l'affirmation du français comme vecteur essentiel de communication et langue d'enseignement. Également, le rôle de l'État pour le financement de nos activités demeure vital puisque les écoles-ateliers s'inscrivent dans une mission de service public.

Certains principes posent cependant des questions d'actualité qui sont de réelles préoccupations. Nous souhaitons réitérer notre volonté de prendre part aux réflexions menées dans un cadre plus large. En particulier, la valorisation des cultures autochtones dans le cadre de nos programmes dépasse la gouvernance des écoles-ateliers et doit être saisie dans son aspect de politique générale.

Les principes de diversité et d'équité face à l'éducation et les accommodements qu'ils entraînent – ainsi que les coûts – doivent être sérieusement examinés, mais notre apport sur ces questions sociétales dépasse nos capacités d'action. Les moyens de nos institutions sont limités, en ressources humaines et en financement, afin d'appréhender ces questions de manière plus systématique. À titre d'exemple concret, l'expertise du Centre Design et Impression Textile de Montréal a été mise à profit avec la communauté autochtone Atikamekw pendant l'été 2015, lors de la création du studio nomade Tapiskwan qui est le fruit d'une collaboration entre le Conseil de la Nation Atikamekw Nehirowisiwok, l'École de design de l'Université de Montréal et la Coopérative Nitaskinan.

N° 2 Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise?

Les écoles-ateliers ne fonctionnent pas en vase clos: elles perpétuent un savoir traditionnel tout en intégrant les matières et outils modernes. L'intégration de l'informatique sera abordée plus loin, mais l'on peut déjà indiquer que les écoles-ateliers font face à une impasse. Les connaissances et le matériel qui doivent être mis à la disposition des étudiants ne sont pas accessibles, faute de budget suffisant. Aussi, le choix de matériel équitable ou écologique engendre parfois des coûts supplémentaires.

Nous sommes partenaires de projets visionnaires, mais il faut en priorité assurer les points suivants :

- la pérennité des lieux de formation (locaux et coûts);
- la mise aux normes des installations (santé et sécurité);
- l'intégration accrue des nouvelles technologies dans la formation;
- des lieux de diffusion et promotion pour favoriser le rayonnement des métiers d'art.

N° 3 Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs et ce, à tous les paliers d'intervention (national, régional, local)?

Dans le désir de favoriser la transversalité et de reconnaître les divers intervenants, il est essentiel que le gouvernement du Québec reconnaisse le rôle des écoles-ateliers et son modèle de formation et qu'il identifie clairement nos interlocuteurs. À défaut d'un mécanisme de liaison précis et constant, l'adéquation entre le financement, le soutien logistique et les besoins des écoles-ateliers s'effectue difficilement. Il est essentiel que les organismes gouvernementaux responsables (MEES, MCC et SODEC) s'impliquent conjointement pour accompagner nos institutions vers un développement durable.

N° 4 Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente?

Nos partenaires actuels:

- Société de développement des entreprises culturelles
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Des partenaires éventuels :

- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Ministère du Tourisme
- Fonds de recherche du Québec Société et culture
- Investissement Québec
- Secrétariat à la jeunesse
- Secrétariat aux affaires autochtones
- Les délégations du Québec

N° 7 Comment améliorer la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement francophones, sur Internet et les autres plateformes numériques? Comment faire en sorte que les créateurs, les producteurs et les entrepreneurs culturels fassent leur place dans ce nouvel environnement?

Il est nécessaire que soit entamée une réévaluation des moyens des écoles-ateliers afin de répondre à l'évolution des marchés et des débouchés. D'une part, il faut améliorer la visibilité et la notoriété et corriger la perception davantage liée à l'artisanat dans le public. Les écoles-ateliers travaillent activement à la valorisation des métiers d'art, mais, ironiquement, alors qu'elles sont hautement reconnues à l'étranger, elles ne bénéficient pas toujours de la même notoriété au Québec.

Nous sommes sur la bonne voie, mais un effort collectif est nécessaire qui passe par la modernisation du message et l'adaptation des outils et méthodes d'apprentissage en étant plus « connecté » et plus attractif pour la jeune génération.

Les écoles-ateliers ont intégré les technologies numériques, et ce en dépit du manque de moyens financiers adéquats. Nous voulons intégrer des FABLAB dédiés aux métiers d'art : soudeuse au laser, imprimante et Scan 3D, découpe au laser, graveur numérique, ordinateur et logiciel de dessin. Les écoles-ateliers sont des plaques tournantes entre l'éducation, la recherche et le développement et les industries culturelles et créatives. Cette éducation du futur des métiers d'art passe indispensablement par des sources de financement (acquisition, formation, entretien et soutien technique, mise à jour constante).

N° 13 Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi?

« a. la formation des créateurs, des travailleurs et des entrepreneurs culturels »

Ce volet est notre raison d'être. Il est essentiel d'assurer la transmission du savoir-faire de nos métiers, sans quoi il n'y aura pas de relève. Nous sommes responsables de construire sur les fondations où s'érigent les métiers d'art au Québec.

Il est impératif de soutenir les écoles-ateliers, car elles assurent :

- l'existence d'une relève de qualité professionnelle;
- le développement durable des métiers;
- l'innovation, l'originalité et la créativité;
- le développement d'une activité économique vers de nouveaux marchés;
- un lien identitaire et fort entre culture et citoyenneté;
- et surtout, la relève de futurs entrepreneurs, créateurs et inventeurs.

Il est essentiel de renforcer les occasions de maillage avec l'industrie et les investisseurs afin d'aider les apprenants et les finissants dans le développement de projet d'entreprise, individuelle ou déjà en place. L'entreprise Louis Garneau a commencé par le sur-mesure de vêtements sport et ce sur-mesure a été le produit d'artisans et de professionnels du Québec. En cela, les écoles-ateliers sont des mines inexploitées en ressources humaines et en entrepreneuriat. Il suffirait d'intégrer les écoles-ateliers plus systématiquement à des incubateurs et de développer des programmes de formation ou de stage en entreprise.

« b. la création.

- c. la production,
- d. la diffusion et l'exploitation des œuvres et des produits culturels »

Ces trois volets de la chaîne culturelle représentent les fondements du programme DEC. Ils sont primordiaux pour la viabilité d'une carrière d'artisan-artiste et sont centraux à nos préoccupations et celles du renouvellement de la Politique culturelle. La ligne de démarcation d'objet utilitaire, d'art appliqué et d'art est souvent arbitraire. L'artisan-artiste est capable de produire l'un comme l'autre et cela est une force exceptionnelle. Paul-Émile Borduas, l'icône du groupe du Refus Global, fut professeur à l'École du Meuble de Montréal avant de devenir le créateur que l'on connaît. De nombreux artisans-artistes ont réalisé des œuvres intégrées à l'architecture et à l'environnement, dessiné et produit des éléments pour des lieux publics, créé des éléments pour le théâtre ou le cirque, conçu et fabriqué des instruments de musique, créé des bijoux, etc.



Source: Espace VERRE

N° 14 Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?

Il faut valoriser les métiers d'art et les arts appliqués comme des métiers viables, porteurs et sources d'emploi et non comme des activités de divertissement. Ce sont des métiers qui se traduisent en entreprises culturelles et qui contribuent de manière significative au développement économique local et régional, donc à toute la société et à la culture québécoise.

Conséquemment, il faut faciliter les partenariats stratégiques avec les universités au Québec afin de permettre un plus grand brassage de talents. On peut imaginer des écoles d'ingénierie, de droit, de design ou de marketing intervenant sur une base régulière dans la formation métiers d'art. L'idée est de briser les silos de l'enseignement et de faire fructifier les talents.

N° 16 Comment mieux soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture?

Nous croyons fermement qu'une campagne de valorisation des métiers d'art est essentielle, et ce, à l'échelle nationale comme cela a été fait, par exemple, pour les produits du terroir, les fromages, les artistes du cirque, les musiciens.

Il serait aussi intéressant de développer des activités à l'intention des élèves du secondaire, en diffusant, par exemple, des capsules vidéo sur Internet, ou une Web série, de modèle inspirant d'artisans diplômés, pour favoriser le recrutement ou accroître les sorties scolaires.



Source: Maison des métiers d'art de Québec

N° 36 Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place? Comment les améliorer?

Les écoles-ateliers connaissent depuis plusieurs années des défis financiers importants. Le MCC a toujours accompagné les écoles-ateliers et nous demandons que demeurent cet accompagnement et ce soutien financier. Les bases de financement au fonctionnement sont cependant restées les mêmes depuis de nombreuses années et n'ont pas été indexées. S'ajoute à la difficulté de trouver des sources de financement complémentaire la précarité des emplois administratifs dans les écoles-ateliers. Bien qu'affilié à des établissements d'enseignement, le personnel des écoles-ateliers ne bénéficie d'aucun avantage ou protection sociale d'où l'économie pour l'État, mais cela fragilise notre développement de manière durable.

Afin d'assurer la pérennité des institutions, nous proposons :

- de doter les écoles-ateliers de locaux dont les coûts sont stables afin d'éviter des déplacements coûteux. Plusieurs écoles-ateliers vivent actuellement des défis majeurs freinant leur développement malgré plusieurs tentatives d'élaboration de projets porteurs;
- l'indexation régulière du soutien au fonctionnement et pour les équipements;
- de créer un fonds de réserve pour les imprévus;
- des discussions avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour revoir le mode de financement FABES du DEC;

- l'amélioration de liens avec le privé le mécénat. Vu les relations qu'entretient le gouvernement avec les entreprises privées, il serait opportun d'établir une banque de données pour relier les divers intervenants;
- la création d'un fond de retraite et d'un programme d'assurances médicales minimal.

N° 37 Est-ce que les missions et le fonctionnement de nos organismes d'intervention et de soutien, y compris le ministère de la Culture et des Communications et ses sociétés d'État, sont toujours aussi pertinents après deux décennies? Quels ajustements seraient nécessaires?

Les écoles-ateliers confirment que le rôle de soutien de la SODEC est vital pour les entreprises en métiers d'art. Le rattachement des écoles-ateliers au MCC est crucial. Ces entités sont des partenaires essentiels. Il serait toutefois opportun d'accroître la communication entre les ministères responsables. D'ailleurs, il est essentiel que soit maintenu le comité de coordination du PNFMA qui permet de réunir les intervenants gouvernementaux et du milieu pour coordonner les actions et examiner les besoins et projets.

N° 40 Comment soutenir adéquatement l'innovation, l'entrepreneuriat culturel et la relève?

Afin de soutenir la relève, il est impératif que le gouvernement du Québec reconnaisse les industries créatives et culturelles comme contributeurs essentiels de la société. Il doit contribuer à la stabilité des métiers d'art en créant un cadre de protection sociale minimale. En tant qu'écoles-ateliers qui forment et soutiennent la relève sur le plan de l'innovation et de l'entrepreneuriat, il est nécessaire d'appuyer matériellement et financièrement ces institutions.

La relève a besoin d'aide plus ciblée pour :

- soutenir les ateliers de transition des écoles-ateliers;
- la mise sur pied de FabLabs;
- identifier les industries en demande de main-d'œuvre, favoriser le perfectionnement et orienter la formation;
- envisager un plan de sécurité sociale et de retraite minimum afin de sécuriser
 l'artisan-artiste autonome et l'entreprise individuelle;
- aider à créer des partenariats entre artisans-artistes et industries afin de créer des plans d'accompagnement paritaire. L'industrie peut contribuer, avec le gouvernement, à financer l'élaboration de plan d'affaires, à faciliter les contacts avec les entreprises de productions manufacturières. Les spécialistes du marketing et les firmes juridiques doivent être mises à contribution dans des programmes gouvernementaux;
- soutenir l'enregistrement de marques de commerce, brevets, dessins industriels et autres indices d'innovation ce qui permettrait au Québec d'être mieux noté par les organismes internationaux tels l'OCDE;
- le développement de réseaux internationaux pour les artisans-artistes.

Recommandations

Le gouvernement du Québec doit confirmer dans sa mission et dans sa nouvelle politique culturelle l'importance culturelle de la formation en métiers d'art. Il doit déléguer cette responsabilité à ses ministères et sociétés d'État afin de mettre en œuvre tous les moyens requis pour assurer la pérennité du programme de formation, le rôle prépondérant des deux cégeps responsables et du réseau d'écoles-ateliers en métiers d'art, et l'importance des enjeux économiques de ce milieu culturel.

L'entente éducation culture doit couvrir l'enseignement supérieur et intégrer la formation en métiers d'art. Le maintien du comité de coordination du Plan national de formation en métiers d'art permettra quant à lui de réunir tous les intervenants du milieu pour analyser la situation et soumettre des propositions d'actions concrètes à court terme pour répondre aux défis urgents.

Le gouvernement du Québec doit assurer un soutien financier pour loger adéquatement les écoles-ateliers dont les installations sont confrontées à des coûts élevés de location. Des partenariats impliquant des municipalités, le gouvernement du Canada, le ministère de l'Enseignement supérieur et les deux cégeps devraient permettre d'assurer une pérennité des lieux de formation et de mise aux normes des équipements. Des projets structurants, porteurs et visionnaires auraient l'avantage de créer un lieu phare pour la formation, la promotion, le recrutement et la mise en marché des créations en métiers d'art.

Les écoles-ateliers veulent intégrer le numérique dans leur formation et service à leur communauté. Ils doivent toutefois avoir les moyens financiers pour acquérir des équipements, former des enseignants, aménager des locaux et soutenir techniquement leurs étudiants sur une base quotidienne.

De plus, pour assurer un développement durable du réseau des écoles-ateliers en métiers d'art, celles-ci doivent être soutenues financièrement au fonctionnement pour maintenir du personnel qualifié qui assume la saine gouvernance, l'administration, la promotion et la diffusion, l'entretien technique des équipements spécialisés, l'organisation d'activités de mise en marché, de recrutement et de partenariats. Un mécanisme d'évaluation des besoins, de reddition de compte et de majoration permettrait d'avoir les moyens de se développer et d'encourager la performance.

Tous les fonds publics investis, les efforts de tous les intervenants et la réussite de nombreux artisans-artistes en métiers d'art des 25 dernières années sont les fondations d'un modèle unique et envié de par le monde. Il faut poursuivre la construction de l'excellence sur ces fondations solides et assurer les conditions pour répondre aux réalités des nouvelles générations. La politique culturelle du Québec doit appuyer cette vision, accorder une priorité au facteur identitaire de la création en métiers d'art contemporain et, à l'image des produits du Québec en arts de la scène, du cirque, du terroir, mettre en œuvre une campagne de valorisation des créateurs et de leurs créations auprès du public, de l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, des acquisitions muséales, des expositions itinérantes et de l'exportation. Pensons ensemble les métiers d'art de demain.